A ces causes, etc., etc., ledit Elie Schwabe pourra faire les fonctions de rabbin dans la préfecture royale de Haguenau, etc., etc. 4.

Quelque temps après, il reçut, non sans peine, la permission de la municipalité de venir s'établir dans la ville.

Comme dans toutes les communautés israélites de ce temps, il eut maille à partir avec les préposés, ses administrés. Ceux-ci, nommés Aaron Abraham Moch, Lipmann Moch et Jacob Alexandre avaient eu le tort, grave aux yeux du rabbin, de se faire nommer à leur charge non par la communauté et surtout par le rabbin, mais par le préteur royal, le stettmeister et les magistrats de la ville (1738). Dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet au gouverneur de l'Alsace pour faire annuler ces nominations, Schwab laisse percer le bout de l'oreille, et il déclare que ces préposés n'auraient point été élus par leurs coreligionnaires à cause des scandales qu'ils avaient provoqués par leur manque de respect à l'égard du rabbin °.

Le gouverneur, après enquête, ordonna que de nouvelles élections fussent faites. Le rabbin triomphait donc. Mais son triomphe fut de courte durée, Aaron Abraham Moch et Lippman Moch obtinrent les suffrages de leurs coreligionnaires et leur élection fut sanctionnée par le gouvernement de l'Alsace (5 février 1739). Ils se vengèrent joyeusement en faisant signifier au rabbin leur nomination par ministère d'huissier.

Schwab, qui n'avait pas su se comporter avec ses administrés, non plus qu'avec les substituts qu'il s'était donnés, trouva le moyen de faire un procès avec le rabbin de la Basse-Alsace et de le perdre. Ces défaites répétées agirent sur son cerveau et il fut frappé d'aliénation mentale.

La femme du rabbin et son frère qu'elle avait fait venir de Metz demandèrent au gouverneur que Schwab fût enfermé en un lieu séparé, pour prévenir tout accident, et que, durant sa maladie, ses fonctions fussent confiées, par intérim, à un rabbin d'Alsace qu'ils désignèrent. Feydeau, le gouverneur, tit droit à leur requête et nomma, en remplacement de Schwab, Samuel Weyl, « rabbin des Juifs de la Haute-Alsace et de ceux des terres de l'évêché de Strasbourg et des terres dépendantes de la noblesse de la Basse-Alsace 3. »

Schwab put heureusement se guérir rapidement et le souvenir

de cette triste maladie servit des deux côtés à rendre plus faciles les relations du rabbin avec sa communauté. A peine rétabli, il eut à faire rentrer dans le devoir les Juifs de Landau qui étaient dans sa juridiction et qui avaient voulu se dérober à son autorité ¹. Il mourut en 1746, après avoir eu, sur ses derniers jours, beaucoup de démèlés avec ses administrés.

La nomination de son successeur se fit sans encombre. En 1745, il était venu dans la ville un rabbin nommé Samuel Halberstadt, ami d'Eibenschutz, le fameux rabbin de Metz. Il avait été chassé de Prague en compagnie de 20,000 de ses coreligionnaires. La municipalité se montra aussi bienveillante à son égard, qu'elle l'avait été pour les exilés de Polegne en 1657, et elle lui permit de demeurer avec sa femme dans la ville, pendant un an, sans payer de droits de protection. Ce terme écoulé, elle lui continua la même tolérance pour une année. A la mort d'Elie Schwab, il était tout désigné pour le remplacer. Il obtint alors sur sa demande le droit de résidence permanente ², mais il n'en jouit pas longtemps, car il mourut en 1753.

Il fut remplacé en 1755, après deux années d'intérim, par Lazarus Moyses précédemment rabbin à Bouxviller, qui reçut l'autorisation de fixer sa résidence à Haguenau³, et même put faire un traité avec le prévôt de Wissembourg, pour remplir les fonctions de rabbin dans cette ville. Il appartenait à une famille de rabbins très connus. Son père Moïse était grand rabbin du pays d'Anspach, son aïeul Saül, de Pintschub en Pologne, et son bisaïeul Moïse de Helma dans la même contrée. Ce dernier avait pour père Meyer, grand rabbin de la Lithuanie, fils lui-même de Saül Wohl, nommé « Seigneur en Israël » qu'on prétend avoir été roi de Pologne pendant un jour. Saül Wohl était fils du grand rabbin Jehouda Padoua, fils du célèbre Moïse Padoua.

Notre Lazarus Moyses fut également la souche de plusieurs rabbins, son fils Hirsch lui succéda à Haguenau, une de ses filles fut la mère de Wolf Roos rabbin de Saverne et une autre la grand' mère du grand-rabbin actuel des Israélites de France, M. Isidor, qui porte le prénom de Lazare. Le nom patronymique de la famille était Katzenellebogen 4.

Lazarus Moyses mourut en 1771 et eut pour successeur Jequel Gougenheim, ci-devant rabbin à Rixheim. Celui-ci eut pour des-

¹ Ordonnances d'Alsace.

² Arch. de Hag., GG. 70. Pour Jacob Alexandre, les Juifs avaient ratifié cette nomination irrégulière.

³ Arch. de Hag., GG. 70.

¹ Arch, de Hag., GG. 67.

² Arch. de Hag., GG. 68.

³ Ibid

⁴ Cette table généalogique se trouve sur un ouvrage de Hirsch Katzenellebogen que possède M. le grand-rabbin Isidor.

tinée de dire d'abord des prières pour le rétablissement de la santé du roi bien-aimé, Louis XV, et de voir fermer les portes de la synagogue, en 1794. Au mois de février de cette année, en effet, ordre fut donné de remettre les clefs de la synagogue aux autorités de la ville. Il fut défendu à Gougenheim de porter le nom de rabbin, et aux Israélites de se réunir pour prier. Gougenheim ne se laissa pas intimider par ces ordres : « Dussé-je mourir sur la brêche, disait-il, je n'aurai de repos que lorsque j'aurai mon temple ». Et il multiplia ses démarches auprès de ses coreligionnaires, il leur communiqua si bien son ardeur qu'à la fête de Paque les Israélites se réunissaient dans une usine appartenant à Samuel Ah et convertie en oratoire. C'est là qu'ils prièrent, ayant, pour plus de súreté, des sentinelles postées dans les rues avoisinantes. Le samedi, ils se promenaient dans la ville, avec leurs vêtements de la semaine, et, le jour de Kippour, ils se relayaient pour circuler toute la journée, vêtus d'une blouse et le fouet à la main. Pour ne point cesser d'allumer le vendredi la lampe du sabbat, tout en échappant à la surveillance exercée par des rondes de la police, ils trouvèrent le moyen de placer ces lampes dans leurs poèles de fonte où ils avaient la satisfaction de les allumer. Cette situation dura près d'un an et demi et cessa seulement avec le décret du 21 février 1795, qui permettait de célébrer le culte public. Les Juiss ne rouvrirent leur synagogue qu'au mois de juillet, ainsi qu'il résulte des mémoires du bedeau-fossoyeur de la communauté, Jonas Korb, et de la pièce suivante:

Vu la pétition présentée à la municipalité de Haguenau par le citoyen Jacques Moch, au nom des citoyens de la religion hébraïque dudit lieu, aux fins qu'il lui soit donné la clef de la ci-devant synagogue, ensemble l'avis de ladite municipalité.

Oui le procureur syndic substitut, le directoire du district de Haguenau, délibérant en séance publique, et considérant que le bâtiment servant au ci-devant culte hébraïque appartient aux citoyens de la religion israélitique (sie) qui demeurent à Haguenau; que la loi n'a pas déclaré de pareilles édifices domaines nationaux, que ce bâtiment a été destiné à un culte religieux, et qu'il n'a été fermé que par une mesure de sûreté générale.

Arrète d'accorder provisoirement au pétitionnaire le bâtiment dit la synagogue, servant ci-devant au culte hébraïque, à charge d'entretenir ledit bâtiment et de faire faire la soumission à la municipalité de Haguenau par le préposé dudit culte, de se soumettre aux lois de la république, et de se conformer en tous les autres points à la loi du 41 de ce mois.

Copie sera donnée à la municipalité de Haguenau pour en connaître.

Haguenau, le 24 du mois de prairial de la 3^{me} année de la République française, une et indivisible.

Signé: VEINUM, HALLES 1.

Nous arrêterons ici l'histoire de la communauté des Juifs de Haguenau; la pousser plus loin serait entrer presque dans l'actualité et sortir du cadre des articles de cette Revue. Du jour où les Israélites devinrent citoyens français, leur histoire n'est plus que celle de leurs intérêts religieux. Plût à Dieu qu'elle n'eût jamais eu d'autre caractère!

ELIE SCHEID.

¹ Livre de protocole des séances à la mairie.